



Dossier suivi par : **Murielle DUCASSOU**

Service des Affaires Scolaires

Téléphone : 0559452919

Courriel : scolaire@ondres.fr

Objet : ACUEIL DES ENFANTS ECOLE ELEMENTAIRE
Mardi 1^{er} Septembre 2020

INFORMATION AUX FAMILLES

Ondres, le 28 Août 2020

Madame Monsieur

Suite à la note d'information qui vous a été envoyée hier Jeudi 27 août par Mr le Directeur de l'Ecole Élémentaire, nous souhaitons y apporter un erratum concernant l'accueil des enfants Mardi 1^{er} septembre 2020, à l'école élémentaire.

Durant l'été une concertation a eu lieu, avec les services chargés de la sécurité aux abords de l'école ainsi qu'avec les élus référents, concernant les conditions d'accueil des enfants sur l'école le jour de la rentrée. La raison principale, qui a justifié la mise en place de ces modalités, a été d'assurer l'accueil de nos enfants en toute sécurité.

Voici donc les modalités qui ont été arrêtées concernant cet accueil :

Mardi 1^{er} septembre à partir de 8h30 seront accueillis, **portail côté parking école**, les enfants des classes de CP, CE1 et CE2.

Il en sera de même **à 9 heures** pour l'accueil des enfants des classes de CM1 et CM2, ces enfants rentreront aussi **PAR LE PORTAIL COTE PARKING DE L'ECOLE**.

Cette décision a été prise au regard du nombre d'agents de la Police Municipale disponibles aux abords de l'école ce jour-là et au regard des problèmes de stationnement et de sécurité que l'on pourrait rencontrer en ce jour d'affluence de véhicules aux abords de l'Ecole.

Comptant sur votre compréhension et vous souhaitant encore une bonne rentrée.

Veuillez agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes sentiments distingués.

**La Maire-Adjoint déléguée à l'Education
l'Enfance et la Jeunesse**

Caroline GUERAUD CAMY

